

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014

DELIBERATIONS

Projets

Convention de mise à disposition des locaux pour l'ALSH (Unanimité)

A la suite de la prise de compétence de l'accueil de loisirs sans hébergement par la communauté de communes du pays d'Aubenas Vals, le maire est autorisé à prendre une convention de mise à disposition des locaux de la commune de Vesseaux avec la communauté de communes et le Centre socio culturel Seibel Acalj pour la période du 07/07/2014 au 01/08/2014 pour les locaux suivants : école primaire, plateau multisports, tennis, et ce à titre gracieux.

Convention de mise à disposition du personnel pour l'ALSH (Unanimité)

Dans le cadre de l'approbation de la prise de compétence de l'accueil de loisirs sans hébergement par la communauté de communes du pays d'Aubenas Vals, le maire est autorisé à mettre à disposition du Centre socio culturel ACALJ/Seibel pour la période du 07/07/2014 au 01/08/2014 un ATSEM et/ou un adjoint technique deuxième classe par le biais d'une convention que le conseil municipal l'autorise également à signer.

Subvention exceptionnelle pour les assistantes sociales de la MAM (Unanimité)

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il souhaite allouer à l'association « Les P'tites Mains » dans le cadre de la MAM (Maison des Assistantes Maternelles) une subvention exceptionnelle de 164,00€ pour l'achat de petit mobilier. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer et de verser cette subvention exceptionnelle.

Cession à la commune de parcelles de terrain par des particuliers sis « L'Auberte » en vue de l'élaboration d'une aire de retournement (Unanimité)

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal la demande de propriétaires sis « L'Auberte » qui souhaitent céder à la commune de Vesseaux une partie de leur parcelle dont ils sont propriétaires pour que la commune crée une aire de retournement afin que le camion des poubelles de la Communauté de Communes du Pays d'Aubenas-Vals puisse effectuer son circuit .

Finances

Vote des budgets primitifs 2014 (4 abstentions)

Vote du budget primitif 2014 du budget principal

Il s'équilibre en section de fonctionnement à 948 141 € et en investissement à 1 602 903,78€.

Vote du budget primitif 2014 du budget du Service des Eaux

Les prévisions du service des eaux sont de 364 553,83 € pour l'exploitation et de 497 206,80 € pour l'investissement.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION Année 2014 (Unanimité)

Les taux d'imposition fixés pour 2014 sont les suivants :

-taxe d'habitation : 7,65 %

-taxe foncière (bâti) : 11,70 %

-taxe foncière (non bâti) : 85,21 %

Culture

Convention avec l'Association « Grand Écran » pour une projection de cinéma en plein air (Unanimité)

Le conseil municipal qui valide à l'unanimité une convention avec l'Association « Grand Écran » afin de promouvoir le cinéma de plein air et de projeter une séance courant août prochain pour un montant minimum garanti de 500€ montant qui sera diminué du produit des recettes totales.

Convention de sensibilisation aux pratiques musicales pour les écoles (Unanimité)

Dans le cadre de sa politique culturelle, le Département de l'Ardèche propose de reconduire son action de sensibilisation aux pratiques musicales. Les séances concerneront deux classes (1 classe école publique, 1 classe école privée). Le coût global de la prestation s'élève à 938 €*2 classes =1 876 €. La commune est sollicitée pour participer à 60 % du coût global, soit 1125,60 €. A l'unanimité, le maire est autorisé à signer la convention à intervenir.

Eau et Assainissement

Le Bosc – Convention destinée à la constitution d'une servitude pour le passage, en terrain privé, de canalisations publiques d'eau potable. (Unanimité)

Compte-tenu de la présence d'une canalisation et d'ouvrages du réseau public d'eau potable sur la propriété privée de M. CHAMOIX François et de Mademoiselle CHAMOIX Agnès sise au « Bosc » parcelles 578, 579 et 580 de la section B2, le conseil municipal autorise la signature d'une « convention destinée à la constitution d'une servitude pour le passage, en terrain privé, de canalisations publiques d'eau potable. »

Autres

Constitution de la Commission d'Appel d'Offres (Unanimité)

Le Conseil municipal devant désigner les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres, 2 listes se sont présentées :

A l'issue du vote, les résultats sont les suivants :

Membres titulaires : TOURVIELHE Max, BAUZELY Jean-François,

VAN DEN BERG Karin

Membres suppléants : VIELZEUF Christophe, HUGOUVIEUX Albine,

GANDON Jean-Claude

Nomination des délégués de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

Le conseil municipal a désigné, à l'unanimité, les personnes indiquées ci-dessous comme délégués de la CCID. Parmi ces personnes désignées, six ou huit titulaires et six ou huit suppléants seront désignés à leur tour par la Direction Générale des Finances Publiques.

TOURVIEILHE Max, BAUZELY Jean-François, CHABERT Michel, JOFFRE Alain, VOLLE Marcel, TAUPENAS Daniel, MAINY Patrick, HUGOUVIEUX Alain, NURY Pascal, MIDELIAS Georges, MAGNAC Denis, BONNEFOI Bernard, JOFFRE Annie, DOUX Chantal, VIANNET Alain, VAN DEN BERG Karin, LEYNAUD Jean-Luc, DE LA HAYE DE ST AURE Rembert, PAILHES Hélène, OLLIER Didier, SAUSSE Raymond, MARTINI Jacqueline, MAURISOT Marie-Hélène, TOURVIEILHE Cécile.

Création de la Commission « Finances » et désignation de ses membres

Le Conseil, à l'unanimité, décide de créer une commission « finances » et désigne, après vote, les personnes suivantes membres de cette commission :

BAUZELY Jean-François, TOURVIEILHE Max, PAILHES Hélène, CHABERT Michel, FAURE Catherine et SUREDA Luis.

Convention de mise à disposition des locaux « ancien presbytère » à l'Association « Princes et Princesses »

Le maire propose de valider sa décision N°2014-2 en date du 17 avril 2014, qui consiste à louer les locaux de l'ancien presbytère à l'Association « Princes et princesses » et ce à titre gracieux sur la période du 22 avril 2014 au 31 décembre 2014. Le conseil municipal, à l'unanimité autorise le Maire à signer la convention avec l'Association « Princes et Princesses ».

Désignation des délégués auprès des instances suivantes : PNR, SIE, Inforoutes et Ministère de la Défense

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a désigné les personnes suivantes pour représenter les instances : PNR, SIE, Inforoutes, et Ministère de la Défense :

PNR (Parc Naturel Régional) : TOURVIEILHE Max (titulaire), LESPINASSE Agnès (suppléante)

SIE DE BOULOGNE : BAUZELY Jean-François (titulaire), CHABERT Michel (suppléant)

SIVU DES INFOROUTES : HUGOUVIEUX Albine

Correspondant de la Défense : DE LA HAYE DE ST AURE Rembert

Nomination du comité consultatif « animation culture » (4 abstentions)

Le conseil municipal a décidé de créer un comité consultatif « animation culture » composé de 16 membres qui ont été désignés ci-dessous:

HUGOUVIEUX Albine, SAUSSE Annie, LESPINASSE Agnès, VALLIER Nicole, FAURE Cathy, BAUZELY Rita, OLLIER Didier, MAZADE Cathy, PAILHES Hélène, DELAYGUES Marion, DOUX Vanessa, DALLE Denis, DURAND, GEA Chantal, TORAL Rosemonde, MOUSSIERE Christine.

Convention de groupement de commande et promesse de cession par bail emphytéotique – Avenant N°1

Le maire expose à l'assemblée que dans le cadre de la convention de groupement de commande et promesse de cession par bail emphytéotique signée le 30 mai 2012 avec Vivarais Habitat concernant les travaux « Le Préau », il convient de désigner 2 membres de la commission d'appel d'offres récemment installée qui feront partie de la commission des Marchés de l'opération « Le Préau ».

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne comme membres de la commission des Marchés de l'opération « Le Préau » Mr TOURVIEILHE Max et Mr BAUZELY Jean-François.

DIVERS

Monsieur GANDON Jean-Claude, conseiller demande s'il sera donné suite aux saisons musicales en Ardèche pour 2014. Monsieur le Maire informe que le dossier est actuellement à l'étude.